

Vimines, le 30 juin 2026



Regards croisés avec le territoire – Atelier Eau et Section française du Lyon-Turin

Synthèse de la Commission Territoriale de Concertation de l'Avant-Pays Savoyard et Chartreuse

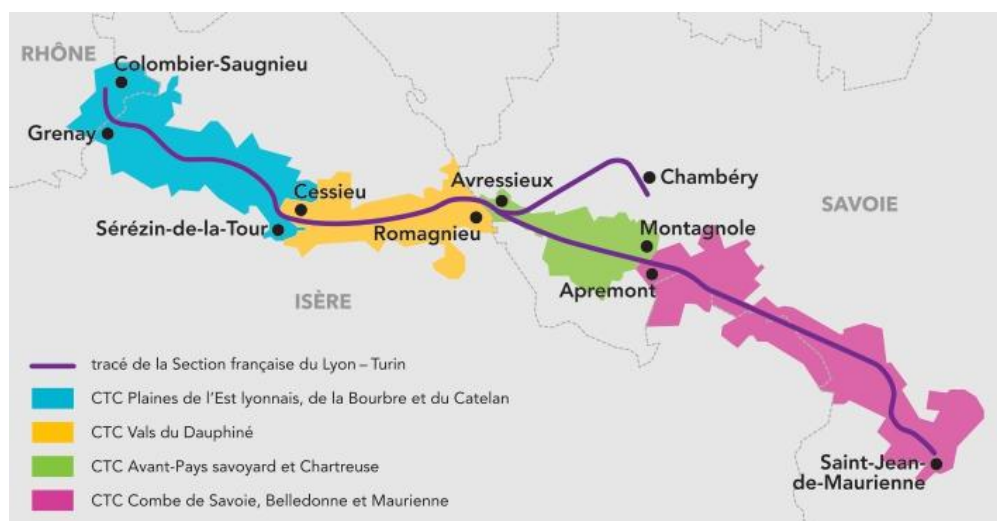
Depuis le printemps 2025, SNCF Réseau poursuit une démarche de concertation continue avec les territoires concernés par le projet de Section française du Lyon-Turin. Dans ce cadre, les Commissions Territoriales de Concertation ont été mises en place à l'automne 2025, sous l'égide des préfetures de Savoie et d'Isère. Après une première session organisée en septembre 2025, une nouvelle série de rencontres s'est tenue en juin et juillet 2026 afin de présenter les avancées du projet, de recueillir la connaissance et les contributions des acteurs locaux et d'éclairer les études d'Avant-Projet Détaillé (voir définitions en annexe 2).

Le présent document restitue les principaux échanges de la journée d'ateliers du 30 juin 2026 dans l'Avant-Pays Savoyard et la Chartreuse. Il ne reprend pas de manière exhaustive l'ensemble des contributions, qui font l'objet d'un tableau détaillé transmis aux participants, et ne préjuge ni des conclusions des études en cours ni des décisions à venir.

Partenaires financiers



Carte des périmètres des 4 Commissions Territoriales de Concertation



SOMMAIRE

INTRODUCTION DE LA JOURNÉE	3
Les ateliers de travail proposés	3
ATELIER 1 : EAU ET SECTION FRANÇAISE DU LYON-TURIN	5
1. Sources et captages d'eau	5
2. Cours d'eau	6
3. Risque Inondation	7
4. Synthèse de l'atelier 1	8
CONCLUSION DE LA JOURNÉE D'ATELIERS	9
Annexe 1 : structures participantes	10
Annexe 2 : Lexique	11

INTRODUCTION DE LA JOURNÉE

LES ATELIERS DE TRAVAIL PROPOSÉS

Organisée sur une journée, cette deuxième session a été structurée autour de trois ateliers consacrés à l'eau, aux projets connexes et à l'insertion paysagère et architecturale. Ces temps de travail visaient à partager les informations disponibles sur le projet, à compléter la connaissance des enjeux et usages du territoire et à identifier les sujets nécessitant un approfondissement dans la poursuite des études. Ils ont également permis de recueillir les attentes et propositions des participants, sans préjuger de leur faisabilité ni des choix qui seront arrêtés à l'issue des études.

LES PARTICIPANTS

Ces ateliers marquent la continuité du dialogue avec les acteurs locaux. Ils permettent de confronter les points de vue entre les différents membres des Commissions Territoriales de Concertation. Ainsi, étaient invités : représentants de mairies, d'EPCI, parlementaires, conseillers départementaux et régionaux, représentants de syndicats de gestion du territoire (SCoT, PNR, gestion de la ressource en eau...), représentants d'associations de protection de la nature, de défense des riverains, représentants des chambres d'agriculture et des agriculteurs et de services de l'Etat (DDT, DREAL).

Une trentaine de participants ont pris part à cette journée d'ateliers.

La liste complète des structures présentes à cette journée est disponible en annexe, en fin de document.



Atelier de travail – Commission Territoriale de l'Avant-Pays Savoyard et Chartreuse – 30 juin 2026 ©Fabrice Rumillat

Les participants ont travaillé en trois tables le matin puis en deux tables l'après-midi. La composition des groupes visait à croiser les compétences, les échelles territoriales et les types de structures représentés. Les observations ont été localisées sur des cartes et consignées dans des tableaux de contributions. Chaque atelier s'est achevé par

une restitution collective des principaux enseignements.

ET DU CÔTÉ DU PROJET ?

La spécificité des Commissions Territoriales de Concertation est de permettre la rencontre et le dialogue entre les principaux acteurs locaux, experts de leurs territoires, et l'équipe technique porteuse du projet. A ce titre, SNCF Réseau, maître d'ouvrage du projet, avec l'appui des groupements de maîtrise d'œuvre (MOE) SETEC – Artelia chargés des études et des assistants à maîtrise d'ouvrage (AMO) mobilisés sur les volets environnements, sources et captages et concertation et communication ont animé cette journée et les différents temps de travail (*voir définitions en annexe 2*).

Des représentants de plusieurs services de l'Etat (DDT, DREAL, SGAR) et des acteurs territoriaux étaient également présents afin d'échanger autour du projet et d'observer les différents points de vue.

- Intervenants et animateurs : Sous-préfecture de la Savoie, arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne
- SNCF Réseau, Maître d'ouvrage du projet Section française du Lyon-Turin
- Setec - Artelia, Maîtrise d'œuvre du projet
- WSP, Maîtrise d'œuvre du projet sur la partie descenderies et grands tunnels
- Artelia, Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sur le volet environnement et procédures
- Géotec, Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sur le volet sources et captages
- Rouge Vif, Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sur le volet concertation et communication



Intervention de Madame la sous-préfète –
Commission Territoriale de l'Avant-Pays
Savoyard et Chartreuse – 30 juin 2026
©Fabrice Rumillat

Madame SPANIOL, sous-préfète de l'arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne, a ouvert la journée en rappelant le rôle de la concertation dans la poursuite des études. Elle a invité les participants à partager leurs connaissances, leurs questions et leurs points de vue afin de mieux caractériser les enjeux du territoire et d'éclairer le projet. Elle a souligné l'importance du croisement des regards et de la remontée d'informations issues du terrain.

Matthieu COCHARD, directeur du projet de Section française du Lyon-Turin, a présenté l'état d'avancement du projet et son calendrier prévisionnel. Il a rappelé l'articulation entre les études techniques et la concertation jusqu'à la finalisation de l'Avant-Projet Détaillé, ainsi que le rôle des Commissions Territoriales de Concertation dans ce processus. La vidéo "L'essentiel de la Section française du Lyon-Turin" ([à retrouver ici](#)) a été diffusée en introduction.

À l'issue de la présentation, un temps d'expression a permis de recueillir des questions et observations. Le Parc naturel régional de Chartreuse a demandé des précisions sur la fonction des ouvrages de reconnaissance. SNCF Réseau a indiqué qu'ils sont destinés à compléter la connaissance des sols et des conditions de réalisation des grands tunnels de Chartreuse et de Belledonne ; certains pourront ensuite contribuer aux fonctions de maintenance, de secours ou de ventilation. L'association Saint-Thibaud Environnement a, pour sa part, exprimé des interrogations sur l'utilité du projet et rappelé l'existence d'autres espaces d'information et de débat sur le territoire.

ATELIER 1 : EAU ET SECTION FRANÇAISE DU LYON-TURIN

À RETENIR

Ce premier atelier a permis de croiser les connaissances locales des participants sur trois thématiques : les sources et captages, les cours d'eau et le risque d'inondation. Les échanges ont permis de localiser de nombreux points d'eau, écoulements, zones inondées et secteurs sensibles, mais aussi d'identifier des projets de renaturation ou de gestion des cours d'eau à prendre en compte. Les participants ont partagé une attente commune : améliorer la connaissance du fonctionnement hydraulique du territoire et prévenir toute aggravation des risques ou dégradation de la ressource. Plusieurs sujets restent à approfondir, notamment l'inventaire des usages privés de l'eau, les interactions avec les tunnels et les ouvrages, les continuités hydrauliques et les modalités de suivi en phase chantier.

Le territoire de l'Avant-Pays Savoyard et Chartreuse avait été divisé en trois secteurs afin de permettre une analyse fine des enjeux locaux. Les observations ont été reportées sur des cartes et consignées dans des tableaux de contributions. Chaque table a ensuite restitué les principaux enseignements de son travail à l'ensemble des participants.



Inventaire sources et captages d'eau ©Geotec

1. SOURCES ET CAPTAGES D'EAU

La thématique des sources et captages a occupé une place importante dans les échanges. Les participants ont recensé de nombreux points d'eau, dont certains n'étaient pas facilement identifiables dans les bases de données existantes.

Les échanges ont notamment permis de signaler :

- ▶ Des captages destinés à l'alimentation en eau potable : le captage de Rochefort qui alimente Avressieux, celui de Lépin-le-Lac, la source du Noyau à Aiguebelette-le-Lac, les sources de La Génaz et de la Fauchère à Attignat-Oncin, le captage de La Gorgeat entre Saint-Thibaud-de-Couz et Saint-Cassin, le captage de Gros Louis à Saint-Thibaud-de-Couz et deux captages communaux à Vimines ;
- ▶ Des puits et captages privés à Belmont-Tramonet, Avressieux (proche du château Montfleury) et Saint-Thibaud-de-Couz ;
- ▶ Des ressources utilisées par les exploitations agricoles ou les industriels qui pompent directement dans les cours d'eau comme le Paluel ou les sources à Avressieux, Belmont-Tramonet ;
- ▶ Des résurgences connues localement, mais insuffisamment documentés à Avressieux, Saint-Thibaud-de-Couz (depuis la falaise après des événements pluvieux) ou encore à Vimines où une résurgence est apparue soudainement en 2012.

Le sujet de la ressource souterraine a permis aux participants de mettre en avant différents points de vigilance :

- Les participants ont attiré l'attention sur l'état de la connaissance du massif de Chartreuse, caractérisé par un fonctionnement karstique complexe. Ils ont demandé que les données disponibles soient consolidées et que le

périmètre d'analyse soit examiné afin de mieux comprendre les circulations souterraines et les interactions possibles avec le projet.

- Dans le Val de Couz, les participants ont souligné la fragilité de l'alimentation en eau potable, notamment l'absence de solution de secours pour Saint-Thibaud-de-Couz. Ils ont proposé d'étudier une sécurisation du réseau par un apport depuis le lac d'Aiguebelette, en lien avec le tunnel. Cette proposition devra être examinée avec les collectivités et syndicats compétents, au regard des études hydrogéologiques, des besoins du territoire et des contraintes techniques du projet.

2. COURS D'EAU

Les échanges ont permis d'identifier trois catégories d'enjeux : les milieux et usages à préserver, les secteurs d'interface avec le projet et les démarches de restauration ou de renaturation avec lesquelles une coordination est attendue. Il s'agit notamment de :

- Plusieurs zones humides existantes ont été identifiées à proximité du tracé : à Belmont-Tramonet, à Lépin-le-Lac, ou encore à Vimines. Les groupes ont insisté sur la nécessité de préserver leur fonctionnement, leur alimentation en eau et leurs continuités avec les cours d'eau voisins. Il a été précisé que le Comité intercommunautaire pour l'assainissement du lac du Bourget (CISALB) dispose d'une fiche-action sur les zones humides du secteur de Belmont-Tramonet ;
- Des usages de loisirs et de tourisme important tels que du canoë-kayak sur le Guiers, du canyoning à Attignat-Oncin, la fréquentation du lac d'Aiguebelette, un site de pêche à Saint-Thibaud-de-Couz et une pratique de baignade à Vimines et à Belmont-Tramonet ;
- Des secteurs abritant une faune vulnérable : castor à Lépin-le-Lac, lamproie de Planer dans le Paluel et surtout l'écrevisse à pattes blanches dans différents secteurs (le Fleury à Dullin, à Attignat-Oncin, à Saint-Thibaud-de-Couz au droit du ruisseau de la Combe Fournier
- La présence d'une micro-centrale d'hydroélectricité à Dullin ;
- La traversée par le territoire de nombreux affluents qui créent un réseau complexe à prendre en compte dans les études et la définition du projet, notamment : à Avressieux en amont du Paluel, le ruisseau de la Cornière à Saint-Thibaud-de-Couz ainsi que de nombreux autres petits ruisseaux sur la commune mais aussi les affluents de l'Hyères.

Plusieurs projets de restauration ou de renaturation des cours d'eau, programmés ou en cours d'étude ont également été identifiés :

- Un projet de reméandrage du Guiers aval proche de Romagnieu. Il est porté par le SIAGA et vise à améliorer la mobilité du cours d'eau ;
- Des travaux d'amélioration de la qualité du Paluel à Avressieux ;
- Une étude sur le Guiers portée par les PNR des Bauges et de Chartreuse pour lutter contre la hausse des températures via des replantations de ripisylves (*voir définitions en annexe 2*) ;
- Un projet de renaturation de l'Hyères à Saint-Thibaud-de-Couz.

Les participants ont demandé que le projet de Section française du Lyon-Turin soit coordonné avec ces démarches afin :

- De ne pas compromettre les opérations prévues ;
- De préserver les accès aux cours d'eau ;
- De rechercher, lorsque cela était possible, des complémentarités avec les actions de restauration écologique ;
- D'éviter une nouvelle dégradation de secteurs ayant déjà fait l'objet d'investissements.

VIGILANCE SUR LE PUIT DE LOURDIN

Une vigilance particulière a été demandée sur la galerie des eaux d'exhaure (ruissellement issu de la galerie) du puit de Lourdin. Les participants alertent sur la nécessité d'avoir des températures suffisamment basses pour ne pas mettre en péril l'équilibre écologique du Thiers. Il a été précisé que des capteurs sont placés sur le cours d'eau pour vigiler ce point.

3. RISQUE INONDATION

Les participants ont identifié plusieurs secteurs exposés à des débordements ou à des phénomènes d'inondation dans le secteur de l'Avant-Pays Savoyard et en Chartreuse :

- ▶ Dans certains secteurs comme à Avressieux avec le Paluel, les cours d'eau débordent principalement dans les zones humides environnantes, sans atteindre les habitations ni les routes. Ces espaces jouaient ainsi un rôle dans l'expansion des crues et dans le stockage temporaire de l'eau.
- ▶ A Belmont-Tramonet, le Guiers a été identifié comme causant des inondations (la plus importante en 2002, principalement dans le Val d'Ainan). La zone d'activités est également à risque du fait d'un ensablement du cours d'eau ;
- ▶ A Verel-de-Montbel, les travaux d'une route ont créé un problème d'inondation ;
- ▶ Sur le secteur du Paluel et du Thiers, les participants ont mis en avant la présence de vannes permettant de maîtriser les débits et l'irrigation mais qui créent des débordements tout en créant des ruptures dans les continuités piscicoles ;
- ▶ A La Bridoire, un risque d'inondation en entrée de commune a été identifié en lien avec le Thiers ;
- ▶ Sur la même commune, l'usine hydroélectrique de La Bridoire a été présentée comme permettant de gérer l'arrivée des eaux du Thiers via un turbinage, luttant ainsi contre le risque inondation. Toutefois, les bassins de gestion en aval sont, selon les participants, susceptibles de déborder.
- ▶ Autour du lac d'Aiguebelette, les participants ont mis en avant un phénomène d'inondation par ruissellement ;
- ▶ A Lépin-le-Lac, le ruisseau de la Tuilerie et ses affluents ont également été présentés comme à risque ;
- ▶ Dans le Val de Couz, le fond de vallée et notamment la D1006, surélevée par rapport au terrain naturel, ont été identifiés comme particulièrement sujets aux inondations. La route forme un obstacle aux écoulements et les bas-côtés sont inondés lors d'épisodes pluvieux importants ;
- ▶ Dans la même vallée, la grotte de la Folatière a été mise en avant comme présentant un risque de surverse dans l'Hyères en cas de crue centennale ou milléniale.



Atelier de travail – Commission Territoriale de l'Avant-Pays Savoyard et Chartreuse – 30 juin 2026 ©Fabrice Rumillat

Les participants ont demandé que les études portent une attention particulière aux points suivants, y compris lorsque l'interaction avec le projet reste à caractériser :

- L'exacerbation du risque du fait de la présence de versants abrupts et des débordements liés aux embâcles (voir définitions en annexe 2) dans les cours d'eau ;
- Les liens entre l'amont et l'aval et les risques de débordement qui pourraient impacter certaines communes ;
- La nécessité d'opérer une gestion du risque à proximité des zones d'activités ;
- Le besoin de maintenir et sécuriser l'ensemble des franchissements existants pour les communes ;
- L'importance de protéger les zones humides et de conserver des zones-tampons pour lutter contre le risque.

Les participants ont demandé que les études caractérisent précisément le fonctionnement hydraulique des secteurs traversés et vérifient que les dispositions envisagées n'aggravent pas les risques existants, notamment en aval. Cette analyse devra prendre en compte le fonctionnement des bassins versants, les apports issus des coteaux, les zones naturelles d'expansion des crues et les ouvrages déjà présents

Au titre de la gestion du risque, les participants ont identifié différents projets ou études à l'œuvre sur le territoire dont SNCF Réseau devra se saisir :

- ▶ Une étude d'aléas menée en 2019 à Verel-de-Montbel dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme ;
- ▶ Des études d'aléas de la commune de Saint-Franc et de Saint-Thibaud-de-Couz (2017) conduites par le service Restauration des Terrains en Montagne (RTM) de l'Office National des Forêts ;
- ▶ A Saint-Thibaud-de-Couz, un projet de reméandrage en amont de l'Hyères visant à réduire le risque inondation (porté par le CISALB dans le cadre du contrat Eau et Climat).

4. SYNTHÈSE DE L'ATELIER 1

L'atelier a confirmé la place centrale de l'eau dans le fonctionnement du territoire. À partir de leur connaissance locale, les participants ont localisé de nombreux points d'eau, écoulements, zones humides, ouvrages hydrauliques et secteurs sensibles. Les priorités identifiées concernent la consolidation de l'état initial, la compréhension du fonctionnement karstique du massif de Chartreuse, la sécurisation de l'alimentation en eau potable du Val de Couz, la préservation des continuités hydrauliques et la non-aggravation du risque d'inondation. Les participants ont demandé que ces informations soient vérifiées et croisées avec les études existantes et les données détenues par les collectivités, les gestionnaires de l'eau, les acteurs agricoles et les habitants

Comment les porteurs de projet prendront-ils en compte ces contributions ?

La question de l'eau est un sujet majeur pour SNCF Réseau, traité tout au long des études d'Avant-Projet Détaillé, afin de connaître au mieux l'état initial de la ressource sur les territoires traversés. A ce titre, les contributions des participants complètent la connaissance existante à une échelle fine. L'ensemble de ces informations sera donc intégré aux études et diagnostics en cours.

L'AMO en charge du recensement des sources et captages (Géotec), était présente lors de cet atelier. Sa présence avait pour but d'échanger avec les participants sur les conditions de réalisation de ces recensements en cours, de recueillir des informations complémentaires, de prendre attache auprès de nouveaux acteurs pertinents identifiés, puis de relancer les mairies pour l'obtention de données supplémentaires.

L'ensemble des contributions sera comparé avec la bibliographie existante, et ajouté le cas échéant.

En parallèle, les différentes collectivités et les syndicats de rivières et des eaux sont rencontrés afin de capitaliser sur leur connaissance du territoire et d'agréger les études déjà produites auparavant.

De même, la Chambre d'agriculture mène une démarche d'identification des sources et captages auprès des agriculteurs et produira dans son « Etat initial agricole » une couche cartographique des données correspondantes.

Une étude sur les zones humides sera également lancée en septembre 2026 par SNCF Réseau et de nombreux points de surveillance des sources disposés sur le territoire (mesures des débits, piézomètres...). Le traitement du sujet de l'eau se poursuivra tout au long de la concertation afin d'éviter et de réduire les risques et de vigiler la situation le plus en amont à la fois pendant les études mais également en phase chantier.

CONCLUSION DE LA JOURNÉE D'ATELIERS

Cette première journée d'ateliers constitue une étape importante de la concertation engagée par SNCF Réseau avec les territoires. Elle a permis de réunir des élus, des acteurs institutionnels, techniques, économiques, agricoles et associatifs autour d'un objectif commun : croiser les expertises, partager les réalités locales et enrichir les études par la connaissance du terrain.

La richesse des contributions recueillies montre tout l'intérêt de cette démarche de co-construction. Les échanges ont permis de mieux comprendre les dynamiques du territoire, de localiser des points de vigilance et de faire émerger des attentes concrètes sur les mobilités, les activités économiques et agricoles, l'eau, le paysage, le patrimoine et le cadre de vie. Ils constituent désormais une base de travail commune pour la poursuite des études d'Avant-Projet Détaillé.

Pour chaque contribution, SNCF Réseau précisera, à mesure de l'avancement des études, si elle relève d'un complément de connaissance, d'une analyse technique à approfondir, d'un échange territorial complémentaire ou d'une contrainte ne permettant pas de la retenir. Les communes concernées seront associées aux approfondissements menés sur les sujets présentant une interaction directe avec leur territoire.

Les prochaines étapes

Les contributions produites au cours des trois ateliers seront analysées par SNCF Réseau et le groupement de maîtrise d'œuvre. Elles permettront de compléter les données disponibles, d'approfondir les secteurs sensibles et d'identifier les sujets nécessitant des échanges complémentaires.

Un point d'avancement sur les enseignements issus de cette démarche sera présenté aux membres des Commissions Territoriales de Concertation dans les prochains mois, au fur et à mesure de la consolidation des analyses et de l'avancement des études.

Le dialogue se poursuivra dans la durée, à travers de nouveaux temps de travail collectifs et des rencontres ciblées avec les acteurs concernés. Depuis le printemps 2025, près d'une centaine de rencontres bilatérales ont déjà été organisées.

Cette journée ne clôt pas les échanges : elle ouvre une nouvelle séquence de travail partagé. La qualité du projet dépendra de notre capacité collective à poursuivre ce dialogue avec méthode, transparence et continuité, afin de construire des réponses au plus près des réalités du territoire.

S'informer et échanger avec SNCF Réseau

Afin de suivre l'évolution du projet un site internet peut être consulté : <https://www.projet-lyonturin.fr/fr>.

Une adresse de contact est également disponible et ouverte à toutes et tous afin de poser des questions ou faire d'éventuelles remarques : concertation.lyonturin@reseau.sncf.fr.

ANNEXE 1 : STRUCTURES PARTICIPANTES

Structure ou service	Type de structure
Association de Développement des Transports en Commun (ADTC) SAVOIE / Fédération Nationale des Usagers des Transports (FNAUT) Auvergne-Rhône-Alpes	Association d'usagers des transports
Association des Riverains de la Carrière de Montagnole Frontonas vigilance	Association de riverains
Association Saint-Thibaud Environnement	Association de défense de l'environnement
Chambre Agriculture 73	Acteur agricole
Attaché parlementaire de Cédric VIAL – Sénateur de Savoie	Sénat
Commune d'Avressieux	Commune
Commune de Lépin-le-Lac	Commune
Commune de Saint-Thibaud-de-Couz	Commune
Commune de Vimines	Commune
Direction Départementale des Territoires (DDT) 73	Etat
Direction Départementale des Territoires (DDT) 73 – Service Environnement, eau et forêt	Etat
Direction Départementale des Territoires (DDT) 73 – Service agricole	Etat
Département de la Savoie	Département
Fédération de pêche de Savoie	Fédération
Grand Chambéry – Service eau	EPCI
Parc Naturel Régional de Chartreuse	Syndicat mixte
Préfecture de Savoie	Etat
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Région
Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et ses Affluents (SIAGA)	Syndicat de rivières
Syndicat des eaux du Thiers	Syndicat des eaux
Syndicat mixte Avant-Pays Savoyard	Syndicat mixte

ANNEXE 2 : LEXIQUE

Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) : Equipe d'experts qui accompagne et conseille le maître d'ouvrage dans la préparation, le pilotage et le suivi du projet, par exemple sur les sujets environnementaux, fonciers, géotechniques, de communication ou de concertation...).

Avant-Projet Détaillé (APD) : Phase d'études approfondies qui précise la conception du projet : dimensions des ouvrages, choix techniques, méthodes et conditions de réalisation, insertion dans les territoires, mesures environnementales et estimation plus précise du coût des travaux. Pour les accès français du Lyon-Turin, SNCF Réseau conduit cette phase d'études entre 2025 et 2028.

Avant-Projet Sommaire (APS) : Phase d'études qui définit les grandes caractéristiques du projet, les principales solutions envisagées et une première estimation de son coût. Dans le cadre du Lyon-Turin, les études APS ont notamment alimenté le dossier d'enquête publique ayant conduit à la Déclaration d'utilité publique (DUP) de 2013.

Bassin de démodulation : Bassin destiné à stocker temporairement l'eau turbinée par une centrale hydroélectrique, avant de la restituer progressivement au cours d'eau. Il permet de limiter les variations brusques de débit et de réduire leurs effets sur le milieu aquatique.

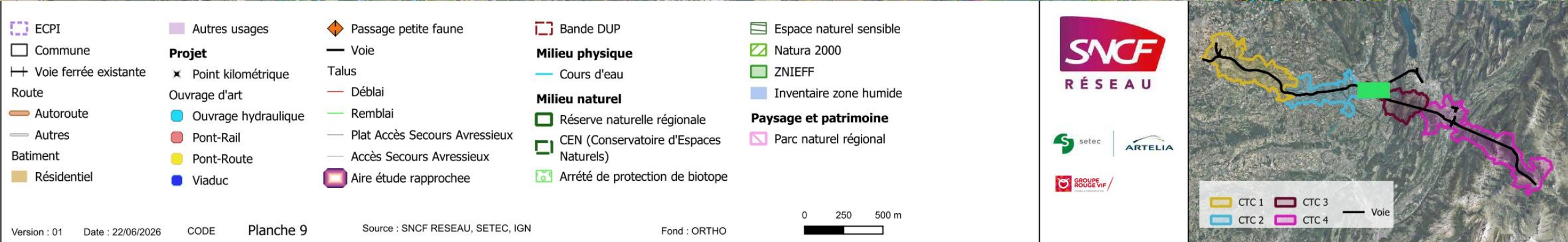
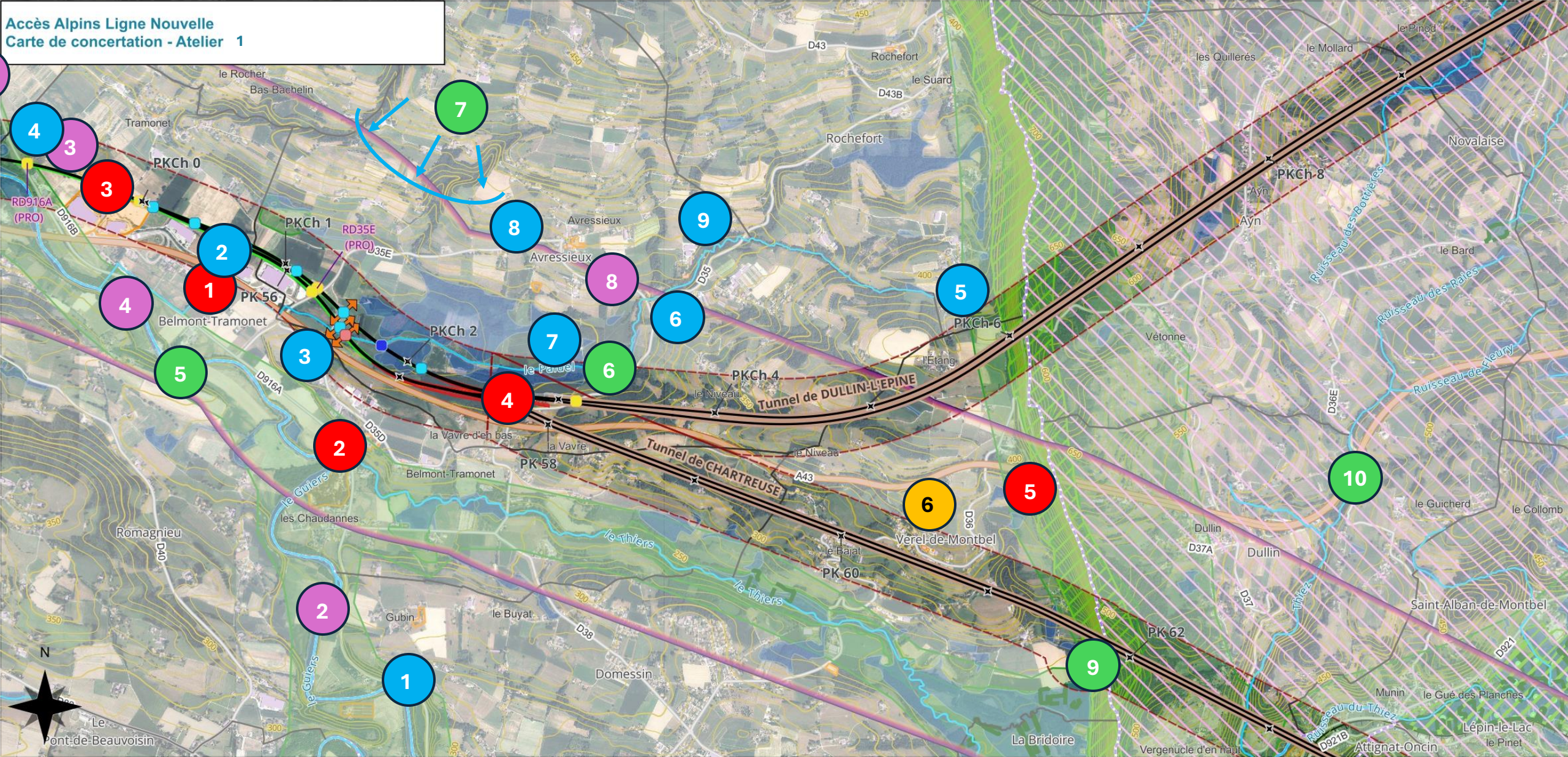
Embâcles : Accumulation de branches, troncs, végétaux ou autres débris dans le lit d'un cours d'eau. Un embâcle peut ralentir ou détourner l'écoulement de l'eau et, selon son importance, augmenter localement le risque d'inondation. Il peut également constituer un habitat pour certaines espèces.

Maîtrise d'œuvre (MOE) : Équipe chargée de concevoir techniquement le projet et ses ouvrages, à partir des études antérieures et des données disponibles. Elle réalise notamment les études techniques et environnementales nécessaires à la conception. Pour les études APD des accès français du Lyon-Turin, la maîtrise d'œuvre est assurée par le groupement Setec – Artelia. WSP intervient spécifiquement sur les ouvrages de reconnaissance des tunnels de Chartreuse et de Belledonne.

Maîtrise d'ouvrage (MOA) : Entité qui organise le projet, fixe les besoins, le budget et les objectifs et s'assure de la bonne réalisation de la future ligne ferroviaire. Pour la Section française du Lyon-Turin, c'est SNCF Réseau qui assure cette mission pour le compte de l'Etat français.

Ripisylve : Ensemble de la végétation présente sur les berges d'un cours d'eau. Elle contribue à stabiliser les berges, à limiter l'érosion, à filtrer certains polluants, à apporter de l'ombre et de la fraîcheur à l'eau, et constitue un habitat ainsi qu'un corridor de déplacement pour la faune et la flore.

CTC Avant-Pays Savoyard et Chartreuse (30 juin 2026) – Atelier 1 : Eau et Section française du Lyon-Turin



Légende des contributions :

Inondations :

- Inondation recensée
- Précision sur la zone inondée
- Projet de lutte contre le risque inondation

Cours d'eau et milieux aquatiques :

- Zone à enjeux forts pour les cours d'eau et les milieux aquatiques
- Projet de gestion des cours d'eau ou du milieu aquatique

Sources et captages :

- Source ou captage identifié
- Sens des écoulements

CTC Avant-Pays Savoyard et Chartreuse (30 juin 2026) – Atelier 1 : Eau et Section française du Lyon-Turin



Légende des contributions :

Inondations :

- 1

 Inondation recensée
- Précision sur la zone inondée
- 1

 Projet de lutte contre le risque inondation

Cours d'eau et milieux aquatiques :

- 1

 Zone à enjeux forts pour les cours d'eau et les milieux aquatiques
- 1

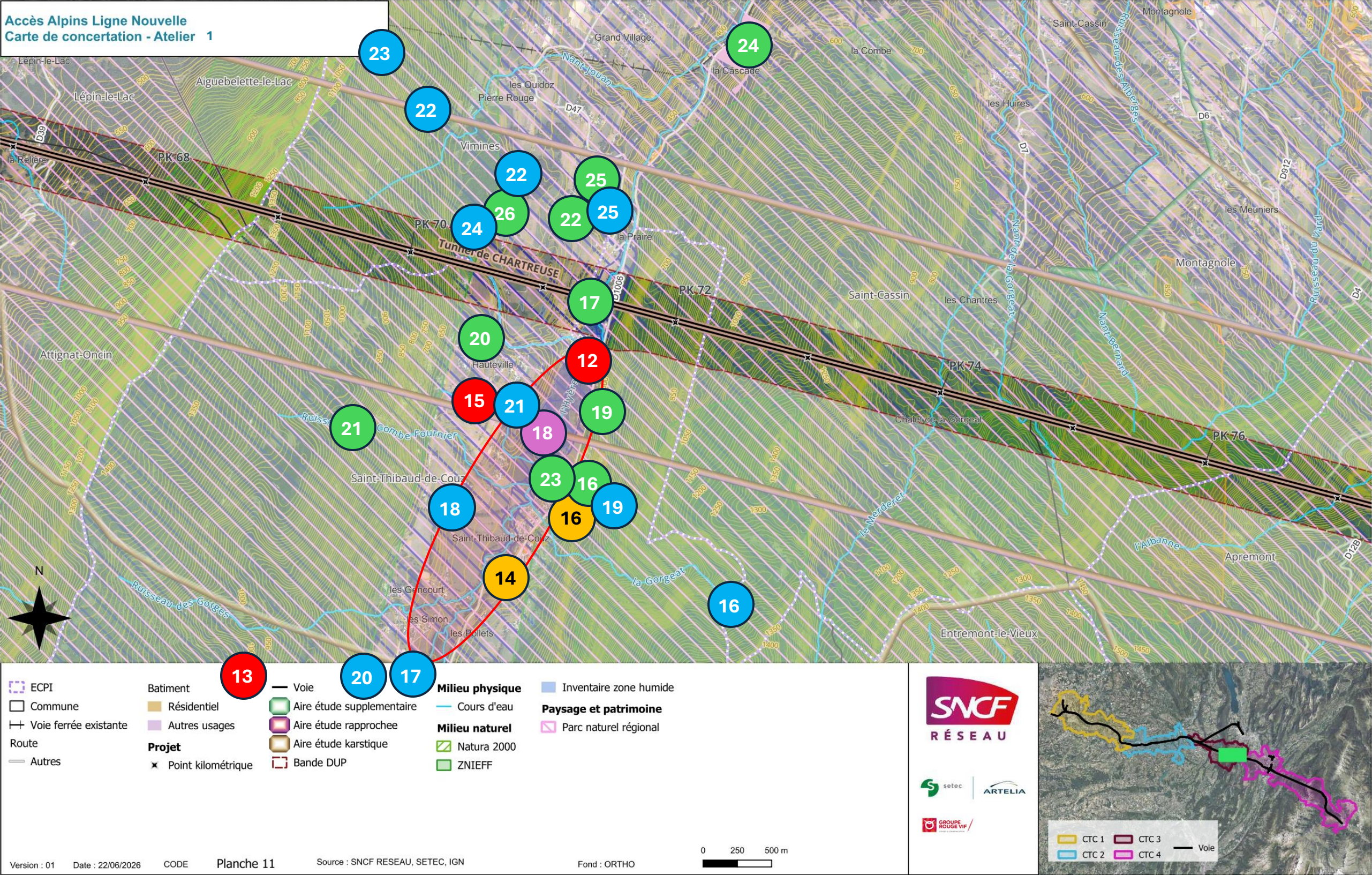
 Projet de gestion des cours d'eau ou du milieu aquatique

Sources et captages :

- 1

 Source ou captage identifié
- Sens des écoulements

CTC Avant-Pays Savoyard et Chartreuse (30 juin 2026) – Atelier 1 : Eau et Section française du Lyon-Turin



Légende des contributions :

Inondations :

- 1 Inondation recensée
- Précision sur la zone inondée
- 1 Projet de lutte contre le risque inondation

Cours d'eau et milieux aquatiques :

- 1 Zone à enjeux forts pour les cours d'eau et les milieux aquatiques
- 1 Projet de gestion des cours d'eau ou du milieu aquatique

Sources et captages :

- 1 Source ou captage identifié
- Sens des écoulements

Atelier 1 (30 juin 2026) - Eau et Section française du Lyon-Turin



N° CARTE LEGENDEE	n° de page de l'information	Sujet eau	Couleur étiquette	Localisation	Précision / demande	Précision / demande2
INONDATION						
1	p.1	Inondation		Belmont-Tramonet	Risque d'inondation sur la commune avec destruction des cours en cas d'inondation (système de vannage existant) > enjeu de maintien et de sécurisation du franchissement existant	Présence d'un seuil. Etude de gestion du secteur Paluel - Thiers : gestion par des vannes et cela inonde les environs tout en créant une problématique de continuité piscicole
2	p.1	Inondation		Belmont-Tramonet	Crue du 6 juin 2002 sur tout le bassin versant du Guiers (la plus grosse). Les dégâts les plus importants étaient situés dans le Val d'Ainan	
3	p.1	Inondation		Belmont-Tramonet	Risque de débordement dans la zone d'activités. Le cours d'eau s'ensable. Ce sujet est à traiter avec le SIAGA	
4	p.1	Inondation		Avressieux	Potentiel débordement du Paluel au niveau de la zone humide. Il existe peu de risque si l'entretien est bien fait	
5	p.1	Inondation		Verel-de-Montbel	Secteur de Verel-de-Montbel : problème d'inondation avec les travaux de l'autre route qui ont été réalisés	
6	p.1	Inondation		Verel-de-Montbel	Etude d'aléas menée en 2019 dans le cadre du PLU de Verel-de-Montbel	
7	p.2	Inondation		La Bridoire	Secteur Bridoire -Thiers : risque d'inondation à l'entrée de la commune. En cas d'impact du projet sur le cours d'eau du Thiers, la commune de la Bridoire pourrait être inondée	
8	p.2	Inondation		La Bridoire	Bassins liés à la gestion de l'usine hydroélectrique de La Bridoire avec un risque potentiel de débordement (eau issue du lac d'Aiguebelette)	Usine de La Bridoire qui turbine l'eau et évite des inondations sur le Thiers
9	p.2	Inondation		Lépin-le-Lac	Inondation par ruissellement : présence d'habitations et d'un camping. Idem sur le secteur de Saint-Alban-de-Montbel ainsi qu'autour du lac d'Aiguebelette	
10	p.2	Inondation		Lépin-le-Lac	Risque d'inondation sur le ruisseau de la Tuilerie et ses affluents	
11	p.2	Inondation		Saint-Franc	Etude d'aléas de la commune par le service Restauration des Terrains en Montagne (RTM) de l'Office National des Forêts	
12	p.3	Inondation		Saint-Thibaud-de-Couz	Dans les années 1980, maison inondée avant le pont vers les Venats. Inondation le long de la D1006 qui a été construite de façon "surélevée". Les côtés sont remplis d'eau en cas de fortes précipitations. Inondation du cours il y a moins de 10 ans, toutes les prairies avaient été inondées.	
13	p.3	Inondation		Saint-Thibaud-de-Couz	Point de vigilance sur une "crevaison" possible de la grotte de la Folatière (dans le col de Couz). Cela créé un risque de surverse dans l'Hyères à l'aval en cas de crue centennale ou millénale. La dernière crue remonterait à 2002	
14	p.3	Inondation		Saint-Thibaud-de-Couz	Projet de reméandrage en amont de l'Hyères afin de diminuer le risque inondation, porté par le CISALB dans le cadre du Contrat Eau et Climat	
15	p.3	Inondation		Saint-Thibaud-de-Couz	Risques de chute de charges solides des cours d'eau des versants abrupts et risques de surverses liés aux embâcles	
16	p.3	Inondation		Saint-Thibaud-de-Couz	Etude des cartes des aléas sur le secteur de Saint-Thibaud-de-Couz en 2017 par le service Restauration des Terrains en Montagne (RTM) de l'Office National des Forêts	
COURS D'EAU ET MILIEUX AQUATIQUES						
1	p.1	Cours d'eau		Romagnieu	Projet de reméandrage du Guiers sur sa partie aval (proche de Romagnieu) porté par le SIAGA avec notamment pour objectif un décaissement et une meilleure mobilité du cours d'eau	
2	p.1	Cours d'eau		Axe du Guiers	Sur l'axe du Guiers, étude portée par les PNR des Bauges et de Chartreuse afin de mesure les températures. Cela permet d'étudoer les liaisons nappes / cours d'eau et de refaire des plantations de ripisylve pour favoriser l'ombre et faire descendre les températures.	
3	p.1	Cours d'eau		Belmont-Tramonet	Existence d'une fiche action sur les zones humides du secteur, portée par le CISALB	
4	p.1	Cours d'eau		Belmont-Tramonet	RD916B - Aménagement de l'ouvrage par le conseil départemental autour des années 90-2000 pour faire une passe à poissons pour les lamproies	
5	p.1	Cours d'eau		Belmont-Tramonet	Canoë kayak : secteur utilisé pour cette activité de loisir (important) sur le Thiers	
6	p.1	Cours d'eau		Avressieux	Présence de la Lamproie de Planer dans le cours d'eau du Paluel	
7	p.1	Cours d'eau		Avressieux	Présence de plusieurs petits cours d'eau qui alimentent le cours d'eau du Paluel	

Site d'inondation

Projet de lutte contre le risque inondation

Zones à enjeux forts

Projet de gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques

8	p.1	Cours d'eau		Avressieux	Problème de qualité de l'eau au droit du Paluel (travaux prévus dans les trois prochaines années)	
9	p.1	Cours d'eau		Verel-de-Montbel	Vigilance à avoir sur la galerie d'exhaure du puit de Lourdun. Une alerte est faite sur ces eaux et sur les rejets, en lien avec les températures qui ne doivent pas réchauffer les cours d'eau surtout le Thiers. Des capteurs sont placés sur le cours d'eau pour vigiler ce point.	
10	p.1	Cours d'eau		Dullin	Ecrevisses à pied sur "Le Fleury"	
11	p.2	Cours d'eau		Dullin	Présence d'une micro-centrale privée	
12	p.2	Cours d'eau		Lépin-le-Lac	Enjeux au niveau des usages , alimentation du lac	
13	p.2	Cours d'eau		Lépin-le-Lac	Présence d'une zone humide avec présence de castors (biotope sensible)	
14	p.2	Cours d'eau		Attignat-Oncin	Présence d'écrevisses à pattes blanches et d'activités de loisirs (canyoning)	
15	p.2	Cours d'eau		Attignat-Oncin	La commune est le " <i>château d'eau du secteu r</i> "	
16	p.3	Cours d'eau		Saint-Thibaud-de-Couz	Ruisseau de la Cornière, un petit ruisseau existant	
17	p.3	Cours d'eau		Saint-Thibaud-de-Couz	Ruisseau sensible dans la vallée de Couz	
18	p.3	Cours d'eau		Saint-Thibaud-de-Couz	Projet de renaturation sur le cours d'eau de l'Hyères (financement de la carrière béton)	
19	p.3	Cours d'eau		Saint-Thibaud-de-Couz	Présence d'un étang	
20	p.3	Cours d'eau		Saint-Thibaud-de-Couz	Impact sur l'usage pêche dans le secteur de Maurienne	
21	p.3	Cours d'eau		Saint-Thibaud-de-Couz	Grande sensibilité du milieu (+ d'autres cours d'eau) au droit du ruisseau de la Combe Fournier avec présence d'écrevisses à pattes blanches	
22	p.3	Cours d'eau		Saint-Thibaud-de-Couz	Présence de plusieurs ruisseaux qui sont alimentés au fil de l'année	
23	p.3	Cours d'eau		Saint-Thibaud-de-Couz	Présence d'une station d'épuration qui fonctionne grâce à un lit de roseaux. Les eaux de sortie sont rejetées dans l'Hyères.	
24	p.3	Cours d'eau		Vimines	Usage de baignade à la cascade	
25	p.3	Cours d'eau		Vimines	Présence d'une zone humide	
26	p.3	Cours d'eau		Vimines	Présence d'une zone humide	

SOURCES ET CAPTAGES						Point identifié
1	p.1	Sources et captages			Etude du SIAGA sur les volumes prélevables à horizon 2050 (contourne tout le massif de Chartreuse). L'étude a été transmise à SNCF Réseau	
2	p.1	Sources et captages		Belmont-Tramonet	Dans la zone industrielle, l'entreprise Agrati peintures industrielles pompe dans le Paluel pour son activité	
3	p.1	Sources et captages		Belmont-Tramonet	Utilisation du puit de la commune pour la baignade	
4	p.1	Sources et captages		Belmont-Tramonet	Pépinière Cholat aurait créé son activité sur le tracé + présence d'un forage pour l'arrosage	
5	p.1	Sources et captages		Rochefort	Captage de "Rochefort" qui alimente la commune mais également Sainte-Marie-d'Alvey et qui est en connexion avec Avressieux, Grésin et Saint-Maurice-de-Rotherens	
6	p.1	Sources et captages		Avressieux	Un maraicher pompe dans le Paluel	
7	p.1	Sources et captages		Avressieux	Présence d'un agriculteur avec un fort besoin en eau qui pompe dans le Paluel pour réaliser ses processus	Sujet d'irrigation (Paluel)
8	p.1	Sources et captages		Avressieux	Fruitière Chabert mais pas de pompage	
9	p.1	Sources et captages		Avressieux	Château de Montfleury avec présence de nombreux captages au nord du tracé	
10	p.2	Sources et captages		Lépin-le-Lac	Captage d'alimentation en eau potable de la commune	
11	p.2	Sources et captages		Lépin-le-Lac / Saint-Alban-de-Montbel	Exutoire du lac d'Aiguebelette	
12	p.2	Sources et captages		Attignat-Oncin	Source "La Génaz"	
13	p.2	Sources et captages		Attignat-Oncin	Source de la "Fauchère"	
14	p.2	Sources et captages		Attignat-Oncin	Captage de Lépin-le-Lac avec 3 familles dans le hameau de La Relière avec un droit d'eau (pas sur le réservoir). Ce droit d'eau est répertorié en mairie.	Pour Lépin-le-Lac la DSP est Veolia (06 12 85 15 95)
15	p.2	Sources et captages		Aiguebelette-le-Lac	Source du "Noyau" qui alimente le réservoir du noyau sur Aiguebelette	
16	p.3	Sources et captages		Saint-Thibaud-de-Couz / Saint-Cassin	Captage de La Gorgeat avec étude ressource et captage menée par le syndicat des eaux du Thiers. La ressource est utilisée l'été (problème de turbidité)	
17	p.3	Sources et captages		Saint-Thibaud-de-Couz	Captage des Gros Louis (hors périmètre)	
18	p.3	Sources et captages		Saint-Thibaud-de-Couz	Réseau d'alimentation en eau potable non sécurisé. En cas d'incident, il n'existe pas de solution de secours.	Demande d'utiliser le tunnel pour sécuriser le réseau AEP via un apport d'eau depuis le lac d'Aiguebelette
19	p.3	Sources et captages		Saint-Thibaud-de-Couz	Source (résurgence) au niveau de la carrière Botta	
20	p.3	Sources et captages		Saint-Thibaud-de-Couz	captage privé de La Valettaz avec 1 habitat (ancienne exploitation agricole)	
21	p.3	Sources et captages		Saint-Thibaud-de-Couz	Résurgence qui coule depuis la falaise après des événements pluvieux	

22	p.3	Sources et captages		Vimines	2 captages communaux. Se rapproche de l'Agglomération du Grand Chambéry (M. Jérôme CIMETIERE) qui détient la compétence eau pour la commune	
23	p.3	Sources et captages		Vimines	La Fougère - source Kabri : Présence d'une résurgence soudaine apparue en 2012 (jamais vue par les anciens du village). 80cm d'eau ont dévalé la pente, un lien est peut-être à faire avec le lac d'Aiguebelette	
24	p.3	Sources et captages		Vimines	Hameau "Le Mont du Bois" avec deux habitations non-raccordées au réseau d'alimentation en eau potable	
25	p.3	Sources et captages		Vimines	Réservoir de la Praire et présence d'un lavoir où l'eau n'arrive plus	